

FORMULAIRE DE CANDIDATURE EN VUE DE FAIRE VALOIR LA PRIORITE ACCORDEE A UN MEMBRE DU PERSONNEL JUSTIFIANT UNE ANCIENNETE DE DIX ANS DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Fixé en Commission Paritaire Centrale le 22 septembre 2020

*En application de l'article 34quater, §5, alinéas 1 et 2 du décret du 1^{er} février 1993 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné, le présent formulaire a pour objet la candidature en vue de faire valoir la priorité dans **l'enseignement libre non confessionnel** prévue à l'article 119ter, §3 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.*

CANDIDATURE À UN EMPLOI DÉFINITIVEMENT VACANT à envoyer au plus tard le 15 avril par lettre recommandée au Président de la Commission zonale d'affectation à laquelle ressort le membre du personnel.

Je soussigné(e) (NOM prénom) :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

porteur des titres de capacités suivants :

engagé(e) à titre définitif auprès du Pouvoir organisateur :

dans l'établissement d'enseignement spécialisé suivant :

dans la (les) fonction(s) de :

Nombre total de périodes/heures à titre définitif par semaine : (nbre H/dénominateur)

sollicite l'application de l'article 119ter, §3 du décret du 3 mars 2004 dans le ou les (indiquer le nombre) établissement(s) suivant(s), dans l'ordre indiqué ci-dessous¹ :

N° d'ordre	Établissement(s)	Commune
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

¹ La liste des établissements est consultable sur felsi.eu ; cliquer sur nos membres.